



Dispositif des Correspondants TPE

Bilan 2018

1 - Le dispositif TPE a été mis en place le 29 septembre 2016 en métropole et le 7 février 2017 en Outre-Mer (Guyane, Guadeloupe, Martinique, La Réunion, Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon).

Depuis le lancement, les 102 correspondants TPE départementaux ont accompagné 5 322 dirigeants de TPE. Plus de 3 000 entrepreneurs de très petites entreprises devraient être orientés en 2018.

Comparé aux neuf premiers mois de 2017, le taux de progression du nombre de saisines est de 74 % à fin septembre 2018.

Selon l'enquête du cabinet GMV Conseil, réalisée en 2017 (sur un échantillon de 245 entrepreneurs aidés) :

- 89 % des dirigeants d'entreprise recommanderaient le dispositif TPE ;
- 95 % sont satisfaits de la relation correspondant TPE / dirigeant accompagné.

2 - Profil des TPE accompagnées (depuis le lancement du dispositif)

Nombre de salariés	Métropole	DOM
0	31 %	71 %
1 à 3	43 %	22 %
4 à 9	17 %	5 %
10 et plus	9 %	2 %

Chiffre d'affaires	Métropole	DOM
Inférieur à 200k€	57 %	80 %
Entre 200 et 750k€	27 %	13 %
Supérieur à 750k€	16 %	7 %

En métropole comme dans les DOM, le nombre d'entreprises dont les effectifs sont inférieurs à 4 salariés et dont le chiffre d'affaires est inférieur à 200k€ est prépondérant. Le poids des entreprises sans effectif est toutefois plus élevé dans les départements domiens.

3 – Positionnement sectoriel des TPE accompagnées (depuis le lancement)

Positionnement sectoriel	Métropole	DOM
Commerce	29 %	15 %
Services	20 %	33 %
Construction	20 %	9 %
Industrie	8 %	8 %
Hébergement et restauration	7 %	14 %
Agriculture	4 %	2 %
Autres	12 %	19 %

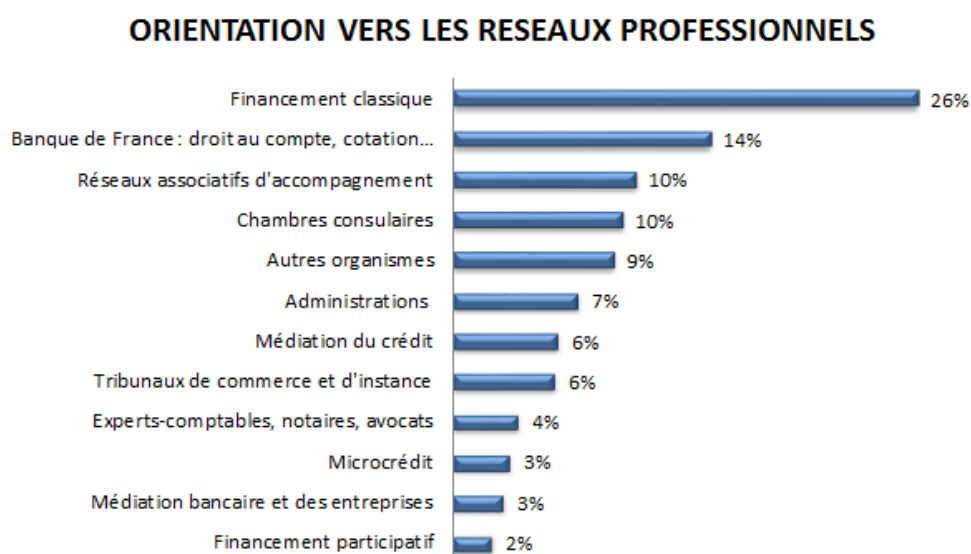
Ce sont les TPE des secteurs du commerce, du service et de la construction qui sollicitent le plus les correspondants TPE (70 % en métropole et 57 % dans les DOM). La part des sociétés de services apparaît toutefois plus importante dans les départements domiens.

4 – Besoins exprimés par les dirigeants de TPE

La métropole et les DOM présentent également des similitudes en termes de besoins : le besoin de financement représente environ 40 % des demandes des dirigeants de TPE.

Besoins	Métropole	DOM
Financement	38 %	39 %
Traitement des difficultés financières	22 %	13 %
Gestion	16 %	18 %
Création	12 %	20 %
Développement	7 %	10 %
Procédures collectives	4 %	0 %
Transmission	1 %	0 %

5 – Orientations vers les réseaux professionnels en pourcentage



Autres organismes : Fédération des Centres de Gestion Agréés, fédérations patronales, assureurs-crédit, business angels...